

4. ATTESTATION PROFILES FENETRES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site de l'**entreprise Aluminium du Maroc basée à Tanger** pour la période du 01/03/2024 au 28/02/2025, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1^{ere} et 2^{nde} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021, avec évolution des exigences telles que précisées au courrier GFA/SNFA du 06/03/2024*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 5,8 t eq CO₂ / t :
(selon ACV ou billettes issues de seconde fusion)
→ CONFORME au référentiel Fenêtres (HORS Façades)

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < 0,3 t eq CO₂ / t de profilés sorties d'usine (pour les profilés destinés au marché français)
→ CONFORME au référentiel Fenêtres (HORS Façades)

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 5.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour SOCOTEC Environnement,

| Pour le GFA,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Mathieu LICHOSIEK

Cyrille MOUNIER

Signature :



Le : 16/04/2025



Signature :
Le : 22/04/2025

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021), et aux exigences complémentaires du 6/03/2024
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.